

NON EXISTENCE DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES POSTES

La LDCB donne un ultimatum au gouvernement

La salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin a servi de cadre à une conférence publique donnée par la Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin. A travers la voix de son président M. Romain Abilehouéhou, la

LDCB a exigé l'installation d'une autorité de régulation des Postes et télécommunications au Bénin au plus tard fin Octobre 2005 afin d'arrêter le rançonnement excessif des consommateurs béninois de la part des services publics du GSM.

"POUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS de qualité et à moindre coût exigeons l'installation de l'autorité de régulation des Postes et télécommunications au Bénin". C'est le thème ayant servi d'ossature à cette conférence publique à laquelle prenaient part les représentants de la Société civile que sont les présidents de Alcrer Martin Assogba, de l'observatoire de lutte contre la corruption M. Jean-Baptiste Elias et bien entendu d'un représentant de CES M. Rhétice Dagba et d'un représentant du gouvernement M. Ilougbada. Dans son mot introductif, le président de la LDCB a, dans un premier temps, fait l'historique de la téléphonie au Bénin depuis 50 ans jusqu'à l'avènement de la téléphonie mobile au Bénin depuis 1995. De cette historique, il ressort que suite à des échecs répétés, le Gouvernement du Bénin a procédé au lancement en 2000 du réseau Gsm avec comme nouveauté la naissance de Libercom avec l'imposition aux 20.000 abonnés de l'ancien réseau AMPS de passer à Libercom. Ce qui du coup, a en croire le développement du président de la LDCB tue la liberté de choix des consommateurs. Toujours à entendre M. Romain Abilehouéhou, deux mois plus tard, avec l'arrivée de Télécel et de l'ex-Benincell, ces trois sociétés



Frédéric Dohou

ont fixé le prix des communications à 350F /mn abusant ainsi le besoin de communiquer des béninois a-t-il ajouté. Les nombreux problèmes qui gangrèment ce secteur stratégique pour le développement peuvent contraindre la LDCB à initier un atelier au cours duquel il a été unanimement décidé de l'installation d'une autorité de régulation du secteur au Bénin a renchéri le conférencier principal. Mais depuis ce jour, c'est le statu quo. Ainsi, les consommateurs d'être confrontés aux agissements de cette mafia. Cette inflation dans le domaine des GSM a fait en sorte que les communications coûtent chères au Bénin qu'au Niger, au Togo, et au Burkina-faso, autant de pays dont les communications transitent par le Bénin, a-t-il martelé. Aussi urge t-il selon l'orateur que le Bénin quitte enfin le groupe aty-

pique des trois pays africains à ne pas disposer d'un organe de régulation pour vraiment bénéficier des avantages des Tic pour son développement. Pour ce faire, a dit M. Abilehouéhou, les actions d'éducation du consommateur doivent se multiplier pour éveiller la conscience des consommateurs du Bénin à être critique dans le choix des produits et services à eux offerts. Après la projection d'une étude comparative des durées de communication sur certaines cartes téléphoniques vendues au Bénin, la parole fut donnée aux différentes personnalités invitées. Tour à tour, elles ont reconnu la pertinence de l'ultimatum de la LDCB et ont exprimé la nécessité de voir installer cette autorité de régulation dans un bref délai. Ce n'est qu'à ce seul prix qu'on peut rectifier le tir et éviter le rançonnement auquel les populations sont exposées de, la part des services publics de GSM. Pour atteindre cet objectif, le président de la LDCB a lancé un appel au gouvernement, au conseiller à la Communication du chef de l'Etat, aux Ministres Zul Kifl Salami, et Frédéric Dohou etc... pour que leur rêve devienne une réalité non seulement au profit des consommateurs mais également au profit de la promotion du secteur.

Emmanuel Blénon

PHASE DÉPARTEMENTALE DE MISS BLACKY 2005

Les représentantes de l'Atacora Donga connus ce week-end

APRÈS LA PREMIÈRE ÉDITION de l'élection de Miss Blacky, l'organisation de la seconde édition se profile à l'horizon. Pour ce faire, les phases départementales, et étapes de sélection régionale démarrent ce week-end. Et ce sont les départements de l'Atacora et de la Donga qui donnent le top. Ce sera au Centre des jeunes et loisirs de Natitingou le samedi 27 août prochain sous le haut parrainage de l'honorable Salé Imorou et du Préfet desdits départements. L'organisation de cette phase régionale de l'élection de la plus belle fille se fera au cours

d'une soirée de gala, qui aura d'autres tableaux comme des défilés de mode et de chorégraphie. Le comité d'organisation de cette manifestation culturelle de valorisation de la culture béninoise à travers cette élection, comité dirigé par Mme Reine Sogo, entend introduire des innovations au cœur de cette manifestation culturelle tout en assurant aux candidates un meilleur passage d'exhibition de leurs talents devant les membres du jury pour s'offrir une place dans la sélection. Les artistes invités pour animer cette soirée ont pour nom Francis Edia, la star Love Affo et ses

dansesuses, et le groupe ivoirien les Génies. Après les départements de l'Atacora-Donga, ce sera le tour du Borgou-Alibori d'élire leurs représentants pour la phase Finale. Les autres départements qu'ils soient du centre ou du sud ne seront pas en marge de ces activités. La phase nationale, dernière ligne droite de l'élection miss Blacky édition 2005 se tiendra dans la seconde moitié du mois de septembre de l'année en cours au Centre international des conférences de Cotonou.

Gathum Gbaguidi

Annonce de décès

La collectivité Houayéhou
La collectivité Glaho-Emézé d'Avrankou
La collectivité Mévokandé de Tokpo Avrankou
La famille Adjignon Kéké d'Avrankou
La famille Adango d'Agbodjédo
La famille Houdjéhou de Ouézé
La famille Hoyo d'Avrankou
La famille Toviododé d'Avrankou
La famille Zinvohaho de Tokpo
La famille Koudjokeho de Zoungbé
La famille Tokpanou de Misséréte
La famille Zancran de Honvié
La famille Michogbèhoin d'Iffangnin
La famille Vidagbandji de Ouézé
La famille Adélou de Takon
La famille Dassi de Sédjé
Mr Adjignon Kéké Louis Gouda
Mr Adjignon Kéké S. Joseph
Mr Adjignon kéké Paulin, ses frères et ses soeurs
Les Enfants du défunt
Mme Atégbo O. Cécile, ses époux et ses enfants
La famille Kéké A. Y. Noël, ses épouses et ses enfants
La famille Atégbo Apollinaire et ses enfants
La famille Nicolas, ses épouses et ses enfants
La famille H. Vincent, ses épouses et ses enfants
Mme Christosomé Valette Adrienne, née Kéké Atégbo et ses enfants
La famille Kéké Gabriel, son épouse et ses enfants
La famille Kéké Timoléon son épouse et ses enfants
La famille Kéké Jean de Dieu, ses épouses et ses enfants
Mr Kéké André ses épouses et ses enfants
Mme Biaou Louise née Kéké, son époux et ses enfants
La famille Kéké Achielle, ses épouses et ses enfants
Mme Hounsa Bertille, née Kéké son époux et ses enfants
La famille Kéké Gabriel II, son épouse et ses enfants
La famille Kéké A. René, ses épouses et ses enfants
La famille Kéké Joachim, son épouse et ses enfants
La famille Kéké V. Tiburce, son épouse et ses enfants
La famille Kéké Antoinette et ses enfants
Mme Kintogandou Cathérine, née Kéké son épouse et ses enfants
La famille Kéké Valentin, son épouse et son enfant
La famille Kéké Valentin son épouse et son enfant
Mme Gnanouon Olivette, née Kéké A., son épouse et ses enfants
La famille Kéké A. Hervé, son épouse et son enfant
Mme Koïkou Bernadette, née K. A. son époux et ses enfants
Mme Toviakou Rose, née Kéké A. son époux et ses enfants
La famille Kéké Atégbo Thomas, Marius, Germaine Basilia et Jacques
La famille Kéké Louis Donase, ses frères et ses sœurs
La famille Kéké Ernest, ses frères et ses sœurs
La famille M. Alice Julienne, ses frères et ses sœurs
La famille parentes alliées et amies ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à dieu de leur très cher et regretté Père, Oncle, Beau-père et Grand-Père

Adjignon Kéké Jérôme

Chef Canton 1962-64 ; Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole Membre fondateur de centre de santé d'Avrankou ; Président des jeunes d'Avrankou ; Vice Président de l'Asso-Kotato de P/Novo, Trésorier des Dragons de l'Ouémé Juge non professionnel du Tribunal d'Avrankou
Décès survenu à l'hôpital de P/N-(CHD-0) ; Le dimanche 15 Mai 2005 dans sa 90^{ème} année muni des sacrements de l'Eglise



et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSÈQUES

- **Judi 25 Août 2005**
- 20 H 00 : Veillée de prières au domicile du défunt
- **Vendredi 26 Août 2005**
- 20 H 00 : Veillée de prières au domicile du défunt
- **Samedi 27 Août 2005**
- 09 H 00 : Levée du corps
- 10 H 00 : Messe corps présent à l'Eglise Saint Michel d'Avrankou
- 12 H 30 : Inhumation au domicile du défunt.
- 14 H 00 : Réception des invités
- **Dimanche 28 Août 2005**
- 07 H 00 : Messe de huitaine et d'enlèvement de deuil.